



Le Grain de Sel

Journal d'information de la FSU TERRITORIAUX LE MANS – LE MANS METROPOLE – CCAS

A toutes et tous les agents de la Fonction publique,

La rentrée sociale a été marquée par un changement de gouvernement. Mais si les ministres se succèdent, les problèmes et les inquiétudes demeurent : emploi, conditions de travail, pouvoir d'achat, salaires, prestations sociales, sortie de crise, avenir de la Fonction Publique et des services publics...La politique d'austérité se poursuit. Quel avenir prépare-t-on ainsi ?

Le déficit de confiance en l'avenir est réel. Pourtant la France est un pays riche. C'est la deuxième puissance européenne, la cinquième puissance mondiale. Et la France est riche aussi de son modèle social, de sa Fonction Publique, de ses services publics, de sa culture, de ses valeurs de liberté, de fraternité et d'égalité.

Tous les services que votre travail quotidien permet de rendre aux usagers en sont de beaux exemples. A l'éducation, la santé, la justice, la culture, l'agriculture et l'écologie dans les collectivités territoriales...c'est vous qui faites vivre les services publics au quotidien et ce dans des conditions parfois difficiles. Plus que jamais, en cette période de crise, notre pays a besoin de vous. Et pourtant, votre engagement est loin d'être reconnu à sa juste valeur. **Pour la FSU, il faut que cela change !** Alors que des entreprises bénéficient de cadeaux fiscaux sans contrôle suffisant ni garantie, le gouvernement réduit les dépenses publiques au détriment du pouvoir d'achat des salariés notamment des fonctionnaires et de la qualité des services rendus aux usagers. C'est socialement injuste et économiquement inefficace.

La FSU, convaincue qu'une autre politique sociale et économique est possible, continue d'exiger une meilleure répartition des richesses produites qui nécessite notamment une réelle réforme fiscale, une relance par l'augmentation du pouvoir d'achat, qui suppose aussi de mettre immédiatement fin au gel de la valeur du point d'indice et d'ouvrir sans délai des négociations salariales pour tous, d'investir dans tous les services publics et la Fonction Publique, de créer les emplois nécessaires.

La Fonction Publique avec l'ensemble des services publics doit pouvoir jouer tout son rôle dans la relance de l'activité de notre pays, dans la lutte contre les inégalités et dans l'anticipation des mutations à venir. Ces défis se relèvent dès l'école qui doit avoir les possibilités réelles de préparer l'avenir. Et l'ensemble de la fonction publique doit avoir les moyens de rendre les services de qualité indispensables aux usagers sur tout le territoire.

Dans ce moment de crise économique, La FSU reste convaincue que la défense de l'intérêt général est essentielle au XXIème siècle. **La Fonction Publique est bien un investissement et non une charge.** C'est une chance pour notre société en quête de justice et de solidarité. Dans ce moment de crise économique et sociale intense, à l'heure où il est question de réforme de l'Etat et de réforme territoriale, **la FSU poursuit son action déterminée pour la défense et l'amélioration de la Fonction Publique et la situation de toutes et tous ses agents. Elle recherche pour cela l'unité intersyndicale la plus large.**

Pour renforcer la FSU, adhérez à l'un de ses syndicats qui représentent votre profession.

Avec la FSU, restons mobilisés pour faire entendre votre voix, pour défendre vos droits et le service public.

Bernadette Groison - Secrétaire Générale de la FSU

Evolution de l'organigramme de la D.R.H.

L'organigramme de la D.R.H. est modifié pour tenir compte de l'évolution des missions fondée sur une approche plus individualisée de la carrière des agents. (Entretien professionnel et évaluation, répertoire des emplois, développement de la mobilité professionnelle). Tout un programme que chacun perçoit au quotidien dans son travail. L'organigramme de la DRH est resserré sur 4 pôles.

Des observations des délégués du personnel ont pu être prises en compte lors de la réunion préalable.

Restent encore :

- des inégalités de traitement sur l'appréciation de la qualification de postes C ou C/B (GOP en particulier), ainsi que A ou B/A
- la position de la cellule « maladies », qui est provisoirement « hors » organigramme. La DRH renonce à rattacher cette cellule au service Santé et sécurité au travail, alors que la synergie entre ces deux secteurs aurait pu améliorer la prévention. Pour la FSU, l'approche administrative a été privilégiée au détriment d'une approche de prévention (provoquée par le nouvel organigramme de premier niveau qui sort le service « Santé et sécurité au travail » de la sphère DRH)
- les problèmes de locaux : la DRH est ventilée sur 3 niveaux à Maine 2000 ! Il faut régler cette question, améliorer les conditions de travail et l'accueil des agents.

C'est pourquoi, la FSU s'est abstenue sur ce projet d'organigramme, les remontées faisant suite à l'AG et transmises par courrier n'ayant pas été prises en compte.

Présentation des bilans sociaux 2013

Quelques chiffres : +32 postes permanents en Le Mans Métropole liés à l'élargissement de LMM et aux transferts progressifs d'agents en LMM pour tous les services à compétence partagée.

En ville du Mans, le personnel permanent a un peu augmenté du fait du transfert d'agents du CCAS (mutualisation de la production de repas). Globalement, maintien donc des personnels permanents sur 2013.

Les dépenses de personnel sont une part importante des budgets de fonctionnement du fait de l'importance des services en régie :

- 60% en Ville du Mans pour environ 90 millions d'euros,
- 37% en LMM pour environ 60 millions d'euros.

Bilan de la 3^{ème} année d'entretien professionnel

Quasi tous les évaluateurs ont été formés. Sur 3334 agents, 1106 entretiens ont été menés, soit 42% de retour sur les 2665 envois de grilles par la DRH... soit 1/3 des agents ayant eu un entretien pro avec leur cadre. Le plus surprenant : 1 cadre sur 5 sans entretien...

Si, selon le statut national, l'entretien pro, avec évaluation, a vocation à remplacer la notation en 2015 à courant 2016, il reste encore beaucoup à faire pour que ce nouveau système se mette en place !

Satisfaction sur la nouvelle grille unique proposée : elle est plus conforme à ce qu'avait exprimé dès la première année la FSU. Elle suit mieux le déroulé de l'entretien préconisé par les formateurs.

Des interrogations ont été formulées aussi sur le temps passé par les évaluateurs, temps qui fera l'objet de délais et procédures hyper surveillés en 2016.

Au final, une démarche qui répond à une demande de rencontre, de temps d'échange avec l'encadrement, mais qui peut devenir une usine à gaz avec le volet « évaluation » et qui va individualiser les réponses à apporter au fonctionnement du service public. Qu'en sera-t-il à terme des régimes indemnitaires ?

Bilan des emplois Avenir

Actuellement, 69 personnes ont été recrutées dans le cadre des emplois d'avenir dans les services Ville et LMM. Si on ajoute ceux du CCAS, le volume de 80 contrats sera respecté. Deux personnes ont déjà pu être stagiaires avant terme au sein du service Nature en ville sur des postes vacants.

Bilan de l'aide à la protection sociale complémentaire (1^{ère} année)

Au 31 juillet 2014 : 2145 agents bénéficiaires de l'aide à la protection santé.

Auparavant, 1826 agents étaient adhérents en 3 contrats collectifs subventionnés par nos employeurs.

Sur les 2145 agents : 1172 ont eu une participation à 20€

865 ont eu une participation à 12€

108 ont eu une participation à 8€.

Cela représente une dépense d'environ 420 000€, soit un delta de 80 000€ par rapport au budget évoqué initialement (500 000€)...somme qui sera peut être consommée début 2015 lors du renouvellement des cotisations pour les agents qui feraient encore le choix de changer de mutuelle pour un organisme labellisé.

N'hésitez pas à contacter la DRH pour plus d'infos ou vos délégués du personnel.

Prochaine CAP : Jeudi 06 Novembre 2014

Les syndicats FSU, CGT et FO ont demandé l'augmentation des ratios à 100% dans une déclaration commune à la CAP du 11 Juin. La réponse de l'élu aux Ressources Humaines propose un nouvel examen des ratios, après les élections professionnelles de décembre.

La FSU en fait une priorité dans un contexte de blocage du point d'indice prévu jusqu'en 2017.

Rythmes scolaires

ATSEM / ANIMATION / AGENTS DE MENAGE / PERSONNEL SERVICE EDUCATION

Le lundi 29 septembre, les ATSEM de la Ville du Mans ont été réunies en assemblée générale par l'intersyndicale FSU - CFDT - FO.

Plusieurs points ont été apportés suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires :

- journée trop chargée car temps de repas pris avec les enfants, difficile de manger chaud, voir de finir son repas.
- temps de repos tardif entre 14h et 15h par roulement d'une demi-heure et pas de lieu pour ce temps de pause.
- temps dit passerelle : difficile à gérer avec les parents.
- temps de TAP : mal préparés, pas d'échange avec le coordinateur qui est pris principalement par des tâches administratives.

Il est urgent de revoir l'organisation de la journée de travail. Ces conditions de travail entraînent stress, fatigue, etc... . Ces éléments ont déjà été remontés à l'élu et à l'administration le 15 septembre par la FSU.

Pour ces différentes raisons, l'organisation syndicale a déposé un préavis de grève à partir du lundi 6 octobre 2014. L'administration a pris les devants en provoquant une rencontre, reconnaissant ces difficultés, mais invoquant une limite à l'embauche. Un comité de suivi a été mis en place, avec une première réunion le 17 octobre 2014. De cette réunion, est ressorti :

- Mise en place de renforts (animateurs vacataires titulaires du BAFA) sur le temps du midi pour pallier les absences et les désistements et renforcer les sites en sureffectif.
- Recrutement de 2 coordinateurs périscolaires municipaux supplémentaires pour disposer de renfort au cas par cas ou suppléer à l'absence du titulaire : demande forte de la FSU au CTP du mois de Juin.
- Passerelle : récupération possible des enfants par leurs familles entre 16h15 et 16h30, demande des ATSEM soutenue par la FSU.
- La FSU demande que les horaires des agents EHL intervenant dans les écoles, soient revus en particulier le mercredi après-midi pour permettre aux agents de finir plus tôt.
- La FSU souligne la souffrance des agents du service Education qui font le suivi administratif, la facturation...Le service en est conscient. Une rencontre avec ces agents est prévue dans les prochains jours.

La FSU continuera à travailler sur ces différents points et dans l'intérêt des agents, en recherchant l'intersyndicale (bien qu'elle soit compliquée à obtenir en période pré-électorale, sur ce secteur !).

Compte-rendu du CHS en date du 03 octobre 2014

Bilan des accidents et rapport d'activités des actions de Prévention des Risques et de la Médecine de Prévention:

7% d'augmentation des accidents de travail avec arrêt en 2013
Diminution des accidents sans arrêt.

Charte alcool : des discussions s'ouvriront après le mois de décembre.

Nouveau règlement intérieur du CHSCT : il sera discuté après les élections professionnelles, et après la désignation des délégués début Janvier 2015.

Nuisances olfactives à la Chauvinière :

La FSU a réaffirmé l'urgence de trouver une solution durable. Cette situation est inadmissible !! Cette situation n'a que trop duré!! Les agents éprouvent régulièrement des maux de tête. La FSU prendra toutes ses responsabilités pour préserver la santé des agents (droit de retrait en particulier).

Maison du Pilier Rouge : une visite de locaux est prévue dans les prochaines semaines.

La Mairie annexe de Pontlieue : La FSU est intervenue sur les conditions de travail des agents de la mairie annexe depuis plusieurs mois .Une solution est recherchée par l'administration pour trouver de nouveaux locaux dans le secteur...

Amiante : La FSU est intervenue pour demander s'il existe sur les collectivités un protocole amiante. A ce jour, il n'en existe pas !! Le médecin du travail prend note. Il doit y travailler. Pour la FSU, cette question est primordiale. La FSU a posé la question suite à un grave accident de travail intervenu en octobre 2012. Aujourd'hui, il n'est toujours pas possible d'en avoir le compte rendu ; cela fait 2 ans...

Début des négociations sur le régime indemnitaire des cadres A

Le régime indemnitaire des cadres A n'avait pas été réévalué ni discuté depuis 2004 ! Après les C, puis les B, des négociations démarrent enfin pour cette catégorie. Une intersyndicale FSU, CGT, FO, CFDT se met en place : les informations seront donc données aux agents dans ce cadre.

La FSU, distribue avec ce " Grain de sel " le nouveau Guide des carrières, comme elle le fait régulièrement. N'hésitez pas à contacter les militants FSU.

Élections CNRACL- 20 novembre au 4 décembre 2014



29, place d'Alger 72000 Le Mans
Tél. 02 43 23 92 65 ou au 06 81 82 28 71
Mail : sdu.clias72@laposte.net ou fsu@ville-lemans.fr